

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4012 - Mardi 30 Novembre 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19 :

L'Arabie saoudite ferme ses portes aux Comoriens



RÉHABILITATION DE L'AXE ROUTIER MUTSAMUDU-SIMA

**La société chinoise doit livrer
le chantier dans 18 mois**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2021**

Lever du soleil:

05h 30mn

Coucher du soleil:

18h 17mn

Fadjr : **04h19mn**

Dhouhr : **11h 58mn**

Ansr : **15h 32mn**

Maghrib : **18h 20mn**

Incha : **19h 34mn**



PROJET D'ADDUCTION D'EAU À ANKIBANI

Bientôt de l'eau potable dans la région de Bandrani

Des travaux d'adduction d'eau dans la région de Bandrani à Anjouan ont été lancés le 26 novembre dernier pour permettre aux habitants de cette région d'accéder facilement à l'eau potable.

Le gouvernement a lancé vendredi dernier à Ankibani dans la région de Bandrani (Anjouan) un projet de résilience en eau évalué à une soixantaine de millions de dollars, selon Houmed Msaïdié ministre de l'environnement. Ce projet vise à approvisionner en eau potable plusieurs localités formant la région de Bandrani. Lors du lancement officiel du chantier, le gouverneur de l'île Anissi Chamssidine a rappelé qu'Anjouan connaît plusieurs problèmes d'infrastructures et que le gouvernement travaille d'arrache-pied pour les résoudre. « Le gouvernement est de nouveau à Anjouan pour la pose de la première pierre des travaux d'adduction d'eau dans la région de Bandrani. Pour ces efforts, nous ne pouvons que remercier le président de la République pour sa vision »,

dit-il.

La représentante du PNUD Fenella Frost explique à son tour que ce projet de résilience en eau enregistre une avancée significative. « Il y a 2 ans que le projet qui vise la résilience en eau a été lancé. Je suis très heureuse de constater que malgré les difficultés causées pas la covid-19, il y a eu beaucoup de progrès ces deux dernières années ici à Anjouan », se réjouit-elle. Et de rappeler que des travaux d'approvisionnement en eau ont été déjà réalisés dans l'île dans le but de faciliter les agriculteurs en cas de sécheresse et montrer combien ce projet de résilience en eau est important pour les habitants de Bandrani.

Quant au président de la République, il a fait comprendre que l'importance du projet n'est pas le lancement des travaux mais plutôt de faire en sorte qu'il soit durable. « Vous habitants de cette région, ne laissez pas des gens détruire ces infrastructures pour des raisons politiques. Si certains opposants détruisent des infrastructures



pour me faire mal à moi, vous serez les premières victimes de cet acte », déclare Azali Assoumani. Et lui de poursuivre que « les gouvernants passent mais le pays reste. Et cha-

acun écrit son histoire. L'eau est un élément primordial dans la vie. Donc moi et mon gouvernement allons multiplier les efforts pour que chaque localité du pays accède

à l'eau potable, mais la préservation de ces infrastructures dépend de tout le monde ».

Kamal Gamal

PRODUITS AGRICOLES

8 tonnes d'oignons récoltés cette année dans les Crde de Mledjelé et Djando

La période de récolte des oignons est bien là. Dans les CRDE de Mledjelé et Djando à Mohéli la quantité produite cette année a légèrement dépassé celle de l'année dernière. 8 tonnes d'oignons viennent d'être récoltés dans ces deux structures. « Il est temps de commencer à penser à la conservation de ces légumes ».

C'est dans le cadre du projet PREFERE mis en place depuis 2018 pour une durée de 6 ans, que des groupements de producteurs se sont constitués pour assurer l'autonomisation des produits alimentaires. Après 3 mois de culture d'oignons cette année (février à avril) où les agriculteurs préparaient le sol et semaient les grains, la période de récolte de ces légumes a débuté cette semaine aux CRDE de Mledjelé et de Djando.

Dans ces deux structures, les résultats sont plus satisfaisants que

ceux l'année dernière. Une planche de 10 m2 donnait facilement 30 à 37 kg d'oignons. Dans un site, la récolte est allée jusqu'à 4000 kg d'oignons, soit 4 tonnes, d'où un total cumulé de 8 tonnes pour ces deux CRDE.

« Même si la quantité d'oignons cultivée l'année dernière était presque la même que celle de cette année, mais le rendement n'est pas pareil. Cette année, les oignons sont de très bonne qualité » précisera Cheikh Moussa Ibouira responsable du CRDE de Nioumachoi. « Je dirais qu'ils sont très appréciés par rapport aux oignons importés » a-t-il précisé.

Pour Mohamed Charif, responsable régional de la production, il est temps de penser aux techniques de conservation de ce produit afin d'éviter une perte puisque les producteurs espèrent tirer profit de cette culture. « Après avoir trouvé l'assistance technique, ce qui reste mainte-

nant c'est de pouvoir assurer la continuité de ces activités après la fin du projet pour une meilleure autosuffisance » a indiqué le chef du projet.

L'oignon est l'un des légumes les plus utilisés dans la gastronomie

comorienne. C'est pourquoi, sa culture est pratiquée dans plusieurs zones agro écologiques de l'île. À en croire le responsable, ce projet de résilience des exploitations agricoles familiales (PREFERE) est mis en place par le gouvernement como-

rien pour assurer une autonomisation des produits alimentaires. Le but c'est de permettre aux groupements agricoles de continuer leurs travaux avec leurs propres revenus.

Riwad



VARIANTS DE LA COVID-19

ARRÊTEZ LA PROPAGATION !

Le variant Delta de la COVID-19 provoque plus de formes graves de la maladie que la souche originale.

Lavez-vous les mains fréquemment

Faites-vous vacciner quand c'est possible

Évitez les lieux fréquentés ou clos

Portez un masque

Restez à au moins 1 mètre des autres

Organisation mondiale de la Santé
AFRIQUE

COVID-19 :

L'Arabie saoudite ferme ses portes aux Comoriens

L'Union des Comores fait partie d'une petite liste de pays dont les ressortissants sont interdits de rendre en Arabie saoudite à cause du variant Omicron du coronavirus, découvert en Afrique du sud la semaine dernière.

Plusieurs pays ont décidé de prendre des mesures draconiennes après l'annonce la semaine dernière de la découverte

en Afrique du Sud d'un nouveau variant de la Covid-19, baptisé Omicron et jugé préoccupant par l'OMS, l'organisation mondiale de la santé. C'est le cas par exemple de l'Arabie Saoudite qui a suspendu dimanche ses liaisons aériennes avec l'Union des Comores en raison de la propagation rapide dudit variant. A en croire le directeur des affaires islamiques de l'Union des Comores, interrogé par nos soins,

cette mesure n'aura pas un impact trop important pour Moroni, comme le monde musulman n'est pas en période de pèlerinage.

En plus de l'Union des Comores, le royaume wahhabite a fermé ses frontières avec le Malawi, la Zambie, Madagascar, l'Angola, les Seychelles, et l'île Maurice. Deux jours plus tôt, Riyad avait déjà interrompu les vols à destination ou en provenance d'Afrique du

Sud et ses voisins de Namibie, du Botswana, du Zimbabwe, du Mozambique, du Lesotho et de l'Eswatini.

Pour les mêmes raisons sanitaires, le Royaume du Maroc a décidé de s'isoler du reste du monde pour une période de deux semaines au moins. Un coup de massue pour les étudiants comoriens devant aller poursuivre leurs parcours académiques au royaume chérifien.

Interrogé par nos soins, le numéro 2 de l'ambassade des Comores à Rabat dit qu'« il n'y a pas de mesures exceptionnelles possibles » en faveur desdits étudiants. « Ils doivent attendre la réouverture des frontières », dit le ministre conseiller de ladite ambassade, Housni Mohamed Abdou.

Andjouza Abouheir

RÉHABILITATION DE L'AXE ROUTIER MUTSAMUDU-SIMA

La société chinoise doit livrer le chantier dans 18 mois

Le Président de la République Azali Assoumani a pris part à la cérémonie de signature du contrat des travaux de réhabilitation de l'axe routier Mutsamudu-Sima et ses deux bretelles Sima-Boungweni et Sima-Bimbini à Anjouan le 27 novembre dernier. Les travaux seront conduits par la Société CGC pour un délai de 18 mois.

Les travaux visent à réhabiliter les tronçons de route nationale RN 22 Mutsamudu - Sima de 16,845 Km et les deux bretelles Sima - Boungouéni de 3,338 Km et Sima - Bimbini de 5,713 Km. Cet axe Mutsamudu - Sima dessert directement plusieurs villages côtiers dont Mwamwa, Mjimandra, Akibani, Chironkamba, Bandrani Mtsangani, Chitrouni, Sangani, Mjamaoué. Financé à hauteur de plus de 6 milliards de nos francs par le royaume d'Arabie Saoudite à travers le fonds saoudien, le chantier doit être livré après 18 mois.

Selon Afretane Yssoufa, ministre de l'aménagement du territoire, ça serait en milieu de l'année 2023 que le gouvernement compte réceptionner l'ouvrage. « Ces aménagements

visent à renforcer les voiries d'Anjouan fortement détériorées. L'aménagement de ce tronçon permettra de doter plusieurs localités d'une nouvelle structure des chaussées et un système d'assainissement adapté. Cette réhabilitation permettra les échanges commerciaux entre Mutsamudu-Sima plus précisément, une zone où se trouve les plus grandes réserves de ressources naturelles de l'île », avance-t-il.

Les travaux comprennent l'élargissement de la chaussée portée à 5,50 mètres, la restructuration de la section Mutsamudu-Sima, longue de 16,845 km, la réhabilitation au gabarit existant (largeur de chaussée de 4,00 mètres) de la route Sima-Boungouéni, longue de 3,338 km et l'aménagement des ouvrages d'assainissement et la réhabilitation au gabarit existant (largeur de chaussée de 4,00 mètres) de la route Sima-Bimbini, longue de 5,713 km et l'aménagement des ouvrages d'assainissement.

Pour le président de la République, tout développement repose sur les infrastructures routières. Et Mutsamudu est une ville stratégique pour le développement du



pays. « Mutsamudu, c'est là où se trouve le grand port qui assure nos échanges commerciaux avec le monde extérieur. C'est là où se trouve un des grands hôpitaux et la plupart des affaires de l'île d'Anjouan tournent à Mutsamudu. Et pour y arriver, il faut que les infrastructures routières soient complètement amé-

liorées », avance le président Azali Assoumani. Et d'ajouter que « A part le trafic maritime, c'est le réseau routier qui assure les échanges commerciaux. Celui qui vit à Bandrani ne pourra jamais venir vendre son produit agricole à Mutsamudu si la route qui y mène est impraticable. Nul ne pourra se déplacer si les routes ne

sont pas en bon état. C'est pour cette raison que mon gouvernement s'engage dans une politique de réhabilitation du réseau routier dans la perspective de mettre en exécution le plan Comores Emergent ».

Kamal Gamal

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DE LA COI

Huit décisions prises par le conseil

Ce sont en tout huit décisions qui ont été prises par le conseil extraordinaire des ministres de la COI qui s'est tenue à Saint-Denis de La Réunion à la demande de la France. Présent à cette assemblée, le chef de la diplomatie comorienne a mis l'accent sur le processus d'évolution institutionnelle impulsé à la retraite ministérielle de Moroni en 2019.

A Saint-Denis, Île de La Réunion a eu lieu, le vendredi 26 novembre dernier, le Conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'Océan Indien. Le ministre des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal a assisté aux côtés de ses homologues de la sous-région à ce rendez-vous présidé par la partie française. Dans

son allocution, le chef de la diplomatie comorienne a mis l'accent sur la nécessité de parachever le processus d'évolution institutionnelle

impulsé à la retraite ministérielle de Moroni en 2019.

« La lutte contre la pandémie de Covid-19 est devenue, à juste titre,



une priorité dans notre action régionale, mais il n'en demeure pas moins que l'évolution institutionnelle de notre organisation, doit rester sur nos agendas comme le nouveau cap d'une nouvelle vision stratégique et de développement de la région », a-t-il rappelé laissant entendre que « tous les chantiers mis en perspectives ne pourront être réalisés que par la mise en place d'une architecture institutionnelle performante de notre organisation, une modernisation et une mise aux normes de secrétariat général, avec des capacités humaines, techniques et financières innovantes ».

Pour prouver en quoi l'avenir de la COI est d'une grande importance, le ministre comorien est revenu sur les acquis de la présidence sortante de l'Union des Comores portant sur

« la mise en place d'un plan régional de relance économique et d'un plan d'action régional de l'économie bleue ». « Mon pays, l'Union des Comores, a toujours été à l'avant-garde du respect des instruments juridiques et des décisions prises, et se réserve le droit de faire valoir son statut, chaque fois que la souveraineté des Etats sera compromise dans notre organisation », a-t-il dit en évoquant entre autres le dysfonctionnement « manifeste » au sein du secrétariat général de la COI. Du travail effectué le 23 et 24 novembre par les Officiers Permanents de Liaison (OPL) de la COI pour la tenue de ce conseil, 8 des 11 décisions soumises par le comité des OPL ont été débattues.

Kamal Gamal



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant pour faire un diagnostic de la Centrale des Risques et Incidents de Paiement (CdRIP)

Date de l'avis : 25 Novembre 2021

1. Contexte

L'Union des Comores a reçu un don et un crédit auprès de l'Association Internationale de développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier qui a pour objectif d'accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fonds sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « **recrutement d'un consultant pour faire un diagnostic de la Centrale des Risques et Incidents de Paiement** ».

2. Objectif de la mission

La BCC cherche à recruter un consultant hautement qualifié en matière d'évaluation des centrales de crédit pour lui faire des recommandations sur la refonte du CdRIP, en se basant sur les meilleures pratiques internationales et une expérience démontrable.

Il/elle apportera son expérience en ce qui concerne les aspects technologiques que la nouvelle plateforme dont l'utilisation de la télécommunication, les fonctionnalités techniques, la sécurité des données, l'intégrité, les typologies des sources de données, ainsi que sur la façon de surveiller et d'identifier les risques potentiels au cours de la mise en œuvre de la refonte.

3. Description du Poste

Le consultant doit entreprendre les tâches suivantes:

1. Présenter et discuter des meilleures pratiques et des principes de base internationaux en matière de gestion du risque systémique, de stabilité financière, de réglementation micro et macro prudentielle, etc.

2. Présenter les fonctionnalités typiques d'une CdR moderne comme l'analyse des performances historiques, partage des données, services utilisés par les utilisateurs, service utilisé par les banques centrales, importance et utilisation des données granulaires et des sources externes, systèmes d'alerte précoce, etc

3. Recommander la mise en œuvre de services qui ne sont pas encore fournis par la CdRIP dont (a) les services de base et (b) les services à Valeur Ajoutée qui peuvent être développés pour les utilisateurs internes et externes

4. Réaliser un diagnostic complet et une analyse des lacunes de la plateforme CdRIP existante, incluant l'identification des faiblesses du logiciel qui font obstacle au bon fonctionnement de l'outil et proposer des mesures correctives afin de favoriser son exploitation tant par les banques que par la BCC

5. Préparer un rapport mettant en évidence ces lacunes par rapport aux meilleures pratiques et recommander les solutions et une feuille de route pour l'implémentation, en fournissant l'évaluation et les recommandations sur l'amélioration de la CdR, y compris :

a. Boucle d'information
i. Exhaustivité de l'information (contrôle du cycle et de la complétude du partage des données effectué par les fournisseurs de données)

ii. Qualité de l'information (règles et procédures de matching, audit, validation, normalisation des nomes, contrôles automatisés, rejets, gestion des rejets, etc.)

iii. Définition des typologies des informations (existence ou non de source alternative non financières, légales, et surtout référentielles et signalétiques qui puissent être utilisées par la CdR pour améliorer le, matching, la qualité des données et enrichir les services offerts).

b. Utilisation de la CdRIP et amélioration/ amplification du périmètre et du type de services fournis aux utilisateurs externes (ex. rapports de crédit pour les entités supervisées, rating, reclassification du portefeuille, alerting, messaging, etc.).

c. Introduction de services de base pour les utilisateurs internes (extraction des données, analyse des portefeuilles des entités supervisées, support aux responsabilités institutionnelles de la BCC comme la stabilité financière, la supervision bancaire, la politique monétaire, les statistiques, etc.).

d. Sécurité, stabilité et performance de la CdRIP

e. Production de statistiques et suivi sur l'utilisation de la CdRIP

f. Le système de facturation existant notamment la base tarifaire en consultation avec les établissements de crédit, et les bonnes pratiques internationales et proposer des solutions

g. Implémentation des procédures relatives à la protection des données personnelles et aux plaintes des emprunteurs

6. Soutenir la banque centrale dans la révision des spécifications techniques / fonctionnelles de la CdRIP en vue de sa modernisation

7. Conseiller la BCC sur l'élaboration d'une stratégie de gouvernance des données

8. Concevoir et conduire des sessions de formation sur l'utilisation des données granulaires pour les fonctions institutionnelles typiques des régulateurs

4. Durée du travail du consultant :

La durée de la mission est de 60 jours de travail. Pendant cette période le consultant devra être présent à Moroni au moins deux fois si la situation sanitaire le permet.

5. Profil du Consultant :

Le candidat idéal pour le projet aurait l'expertise et l'expérience suivantes :

* Expérience pertinente (preuve à l'appui) et une grande connaissance de reporting aussi bien au niveau technique qu'au niveau « business » ;

* Capacités techniques, analytiques et informatiques pour revoir/créer des environnements pour reporting ;

* Connaissance en gestion de risque, produits et services utilisés par les organismes et établissements de crédit/industrie financière ;

* Connaissance des cadres internationaux de régulation (Bâle II-III ; IFRS ; FINREP, etc.....) ;

* Expérience avec des systèmes applicatifs de banque centrales ;

* Expérience avec l'utilisation granulaire de reporting crédit pour le risque prêteur, l'évaluation du risque et les fonctions interne des banques centrales ;

* Expérience avec des données alternatives de reporting ;

* Maîtrise du français et de l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;

* Facilité de communication avec les partenaires, capacités à influencer les décisions, donner des conseils et orientation à des professionnels n'ayant pas d'expertise dans le domaine du reporting ;

* Connaissances du point de vue légal des standards de confidentialité des données applicable dans le domaine du partage d'informations de crédits ;

* Disponibilité à voyager ;

* Flexibilité à revoir les chronogrammes et planning de travail ;

* La priorité sera donnée aux consultants qui montreront les capacités suivantes ;

* Expérience prouvée dans des projets similaires de diagnostic et réorganisation de CDRIP avec des banques centrales africaines ou marchés similaires ;

6. Les personnes **intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence** à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes (heure locale) ou sur le site web www.banque-comores.km .

7. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mises à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

Les manifestations d'intérêt, constituées : i) **d'une lettre de motivation**, ii) **d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat** et iii) **des copies des diplômes, attestations de bonne exécution et/ou certificats de travail pour des missions similaires**, , doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 – E-mail : Housna.UGP@banque-comores.km et copier Anfifa.UGP@banque-comores.km , **au plus tard le 09 Décembre 2021 à 10 heures 00 min, heure locale** de Moroni – Union des Comores à l'attention de Madame la Coordinatrice Nationale avec la mention « **recrutement d'un consultant pour faire un diagnostic de la Centrale des Risques et Incidents de Paiements (CdRIP)** ».

CONSOMMATION COURANTE :

Le Coca-cola se raréfie



Cela fait des mois pour les uns, des semaines pour les autres, qu'épiceries et restaurants ne sont pas livrés en Coca-cola. La faute tantôt aux revendeurs qui doivent se « débrouiller » avec leurs propres moyens de transports, tantôt à Coca-cola qui « n'a plus de stock ».

Le Coca-cola, du moins sa gamme de bouteille en verre, est introuvable ou presque. En faisant les courses ou en allant au resto, on constate que sur les grilles des réfrigérateurs, le plus grand absent est le Coca-cola. Souvent on n'en revient pas et on s'imagine dans la tête d'un conspirationniste qui doute de tout et reste

persuadé qu'« on nous ment ». Que nenni ! Il est une évidence que la fameuse boisson gazeuse est introuvable, sinon que rarement.

Dans les épiceries, c'est la sempiternelle ritournelle : « On n'est pas encore livrés ». Si certains épiciers et petits restaurateurs concèdent que la représentation de Coca-cola à Moroni leur a dit de se « débrouiller » pour aller se ravitailler, d'autres attestent que même en se rendant sur place, « impossible de ne pas revenir bredouille ». Cette situation touche également des restos huppés de la capitale. Le New Select du géant de la restauration Nassib, par exemple.

C'est peu dire que quelque chose ne tourne pas rond chez

Coca-cola à Kavou-kaivo au nord de la capitale Moroni. Les raisons officielles on ne les saura pas de sitôt, pas même après nous être rendus sur place. « Revenez demain, le temps qu'on prépare notre communication », nous avait priés la semaine dernière un agent se présentant comme un « cadre et porte-parole ». Alors qu'on avait échangé nos numéros, le lendemain il est resté aux abonnés absents. Notons que sont également rares le Sprit comme le Fanta, autres marques de The Coca-cola company, dont les produits de la gamme de bouteille en verre sont fabriqués à Anjouan depuis un quart de siècle.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

L'éducation physique et sportive vulgarisée en milieu scolaire à Mohéli

8 enseignants d'éducation physique et sportive ont bénéficié d'une formation de 4 jours au lycée de Fomboni. L'objectif est de vulgariser le sport, plus particulièrement l'athlétisme dans les écoles primaires.

Dans le cadre de la politique de promotion du sport dans les écoles, 8 enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) de Mohéli ont pris part à une formation de 4 jours. Celle-ci s'est déroulée à la salle de conférence du lycée de Fomboni. L'objectif recherché c'est de vulgariser l'éducation physique en milieu scolaire, surtout dans les écoles primaires. L'idée c'est de familiariser les élèves surtout ceux en bas âge sur les vertus de l'athlétisme.

Cette formation est rendue pos-

sible grâce à l'appui financier de l'organisation internationale de l'athlétisme en collaboration avec l'Agence Française du Développement (AFD). Le choix de Mohéli s'explique, selon les responsables, par le manque des professeurs d'EPS dans l'île. Il y a aussi un besoin de renforcement des capacités de ceux qui exercent étant donné que cette discipline est intégrée dans leurs programmes.

« Aux Comores, la plupart du temps le sport est pratiqué seulement au collège et au lycée. Il faut changer la donne parce que le sport est un levier de santé » explique madame Haoulata Ahamada, experte nationale de l'éducation nationale dépêchée depuis Moroni pour former les athlètes de l'île ainsi que les professeurs d'EPS sur la vulgarisation du sport en milieu scolaire.



re.

Selon cette experte, l'éducation sportive représente un atout majeur pour les enfants. « Le sport développe aussi les capacités intellec-

uelles des enfants. Il maintient aussi leur équilibre sanitaire dès leur plus bas âge. C'est un levier de santé » dit-elle. Ce qui est constaté, beaucoup d'enfants consomment

trop de sucreries et la pratique d'une activité physique protège les enfants contre le diabète.

Riwad

HABARI ZA UDUNGA

Un effort de conscience

« La société est bien gouvernée quand les citoyens obéissent aux magistrats et les magistrats aux lois. » Solon, Législateur et poète athénien.

Al'heure de la mondialisation, de l'Internet et du village planétaire, jamais la désinformation n'a été aussi grande. Même dans nos minuscules îles de la lune, nous n'échappons pas à cette déferlante. A cette désinformation ambiante s'ajoute, chez nous, une propension à rajouter, à faire monter la sauce, comme on dit sur le continent. Prenez un taxi et vous serez largement servi dans ce volet.

Certains se sont même spéciali-

sés dans le colportage de ces informations à l'emporte pièce, mais qui ont des conséquences fâcheuses dans la bonne marche de notre société. Nous sommes arrivés à un stade où nous pouvons, raisonnablement, nous demander qui fait confiance à qui dans la mesure où, dans tous les cercles de tous les pouvoirs, l'on fait, la plupart du temps, plus confiance à ces ragots qu'aux faits eux-mêmes.

Un grand stratège chinois M. Tun avait écrit : « Ne soyez pas sentimentaux à l'égard du passé et n'ayez pas de vision trop enthousiaste de l'avenir. Scrutez, analysez et dégager le réel de l'actuel ». Malheureusement dans les îles de la lune, on n'aime pas trop regarder

en arrière de peur de rater le coche. L'organisation des assises nous donne un peu un petit aperçu.

Qu'est-ce que nous représentons en termes d'intérêts politico-économico-stratégiques? En quel sens nos gesticulations influencent-elles le cours des événements dans notre région? De quelles marges de manœuvres bénéficions-nous quant à nos prises de décision, quand nous savons que nos pays sont dans une large mesure, sous perfusion par les institutions internationales?

Dans tous les cas, il ne faudrait pas confondre vitesse avec précipitation comme dirait l'autre. Il appartient en effet, aux responsables politiques à tous les niveaux de hiérarchiser les problèmes priorita-

res afin d'éviter d'éventuels blocages et des dérapages préjudiciables aux intérêts de nos îles de la lune. Face à la Covid-19 et à ses impacts (hausse généralisée des prix...etc.), tous les analystes de tous bords et de tous poils, reconnaissent la forte demande sociale qui émane de la base.

Combien de nos cadres de haut niveau vivent dans la marginalité et parfois dans le mépris de notre société? Un haut dignitaire religieux en l'occurrence feu l'ancien Grand Mufti, ne disait-il pas, que parfois, dans ce pays, on arrive à regretter les longues années d'études. Combien sont-ils à l'extérieur et qui hésitent à franchir le pas de la porte de nos îles de la lune?

Et pourtant il convient de relativiser un peu nos difficultés actuelles dans la mesure où il paraît, « qu'il n'est aucun problème humain qui ne puisse trouver de solution, puisque cette solution existe en nous. Mais, la trouver, la dégager, l'appliquer, exige un effort d'une intensité et d'une fécondité particulière, puisqu'il s'agit d'un effort de conscience ». Il faudrait aussi dans ce contexte prendre en compte le fait qu'une des conséquences de tout cela est notre manque de respect pour les détenteurs de connaissances.

Mmagaza



ETUDE DE MAITRE
BASSAM CHEIKH
HUISSIER DE JUSTICE
Diplômé de l'Université Paris X

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

SIGNIFICATION COMMANDEMENT AUX FINS D'UNE SAISIE IMMOBILIERE (article 254 de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA)

Repertoire: 291/2021/HJM

L'An Deux Mil vingt et un Et 17 juin
A 11 heures 13 minutes

A LA REQUETE DE :

La Banque Centrale Des Comores (BCC), ayant son siège à Moroni-Place de France représentée par son Gouverneur Monsieur Younoussa Imani, ayant pour Conseil Maître Moindjié HAMADI Avocat à la Cour.

Lequel domicile est élu au cabinet de son avocat et à mon étude en tant que besoin seulement aux fins du présent exploit.

J'ai maître Bassam CHEIKH, huissier de justice à Moroni, enregistré sous l'immatriculation N°295/21. Tél 773 47 37 -348 72 48, soussigné ;

SIGNIFIE COPIE A :

Monsieur FEISSOILI ALI OUBEIDI demeurant à Moroni-Cap 2000
Où étant à : mon Etude
Et parlant à : sa personne qui reçoit copie

Madame NATHALIE BACAR, demeurant à Mbeni-Hamahamet ;

Où étant à : mon Etude

Et parlant à : son mari Mr Feissoili Ali Oubeidi qui lui remettra copie

Du jugement n°34/20-TC du 28/09/20, rendu par le Tribunal de Commerce de Moroni.

AUX TERMES DUDIT JUGEMENT :

Statuant publiquement, contradictoirement en matière commerciale et en premier ressort ;

En la forme

Reçoit l'opposition ;

Au fond

- La déclare mal fondée ;
- Condamne Monsieur Feissoil ALI OUBEID à payer à la BCC la somme de vingt-deux millions cinq cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-seize francs comoriens (22.509.596 FC) au titre de remboursement de trois prêts ci-après :
 - 18.906.588 FC, prêt habitat N°83/P MAMC/SG/ra ;
 - 3.401.636 FC, prêt véhicule N°33/P YI/SG/ra ;
 - 201.372 FC, prêt court terme N°69/PYI/DRH/asan ;
- Rejette les surplus des demandes des parties ;
- Dit que la présente décision substitue l'ordonnance d'injonction de payer N°118/19 DU 31/10/2019 ;
- Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision à hauteur de 18 000 000 FC ;
- Condamne Monsieur Feissoil ALI OUBEID aux dépens ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus ;

ET EN VERTU DE LADITE GROSSE, FAIT ITERATIF COMMANDEMENT A :

J'ai maître Bassam CHEIKH, huissier de justice à Moroni, enregistré sous l'immatriculation N°295/21. Tél 773 47 37 -348 72 48, soussigné ;

En vertu du Jugement 34/20-TC du 28/09/20, rendu par le Tribunal de Commerce de Moroni et revêtu de la formule exécutoire en date du 13/11/2020

En application des articles 254 et suivants de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, à Monsieur FEISSOILI ALI OUBEIDI demeurant à Moroni-Cap 2000, **DANS LES VINGT JOURS (20 jours)** suivant la signification du présent acte, de payer à la requérante (BCC) ou à moi huissier de justice porteur des pièces, ayant charge et pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes ci-après détaillées :

En principal	22 509 596KMF
Montant déjà versé.....	525.000KMF
Frais de Greffe.....	11 000KMF
Frais de la procédure	86 300KMF
Droit proportionnel de recouvrement 3%.....	678 206,88KMF
Coût du présent acte.....	20 000KMF

TOTAL SAUF ERREUR OU OMISSION 23 830 102,88KMF

VINGT TROIS MILLIONS HUIT CENT TRENTE MILLE CENT DEUX VIRGULE QUATRE VINGT HUIT FRANCS COMORIENS.

Sans préjudice de tous autres dus, intérêt et frais, le tout en dernier et quittance valable ;

Que faute par elle de payer dans le délai de vingt (20) jours, le commandement pourra être transcrit à la conservation foncière et vaudra saisie du bien désigné à partir de sa publication (art.254.3 de l'AUPSRVE).

Lui déclarant en outre que l'expropriation du bien ci-après désigné sera poursuivie par-devant le Tribunal de Commerce de Moroni ou soit par-devant un notaire, demeurant à Moroni, dûment assermenté devant la Cour d'appel de Moroni, sous les diligences de Maître Moindjié HAMADI, avocat constituée, chez lequel, la Banque Centrale Des Comores poursuivante élit domicile et où devront être notifiés les actes d'opposition au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie (art 254.6).

DESIGNATION DU BIEN

Que l'immeuble qui fait l'objet dudit commandement est une hypothèque de la propriété dite « **RESIDENCE FAYNAT** » sise à Haroumwantsi-Mbeni, d'une contenance déclarée de : **Quinze Ares et treize centiares (15 A 13 CA)** immatriculé par **Madame NATHALIE BACAR** épouse du débiteur cautionnaire par ailleurs, en vertu du certificat d'immatriculation et de situation juridique dont le numéro est le **4741-DLA** déposé à la conservation foncière de Moroni le **11/09/14** dépôt vol **23 N°255**. Et ayant fait l'objet d'une affectation hypothécaire **n°606/CD/MAMC/SG/ra** en date du **16/09/2014** déposée à la conservation foncière de **Moroni** le **17/09/2014**, dépôt vol **23 N°258**.

SOUS TOUTES SRESERVES

A ce qu'ils en ignorent. Et je leur ai ou étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte, à chaque partie, conformément à la loi.

DONT LE COUT EST DE : VINGT MILLE FRANCS COMORIENS

BORDEREAU DE COMMUNICATION DE PIECES

Titre exécutoire :

1. Du jugement n°34/20-TC du 28/09/20, rendu par le Tribunal de Commerce de Moroni et revêtu de la formule exécutoire en date du 13/11/2020
2. Copie des significations commandement d'un jugement avec commandement de payer du 27 novembre
3. Copie des certificats de non opposition délivrée
4. Copie du certificat d'immatriculation et de situation et de situation juridique N°14-528/DOM du 15/09/2014
5. Copie du certificat d'immatriculation et de situation et de situation juridique (inscription hypothécaire) N°14-536/DOM
6. Copie de l'accord d'inscription hypothécaire du 15/09/2014 établie par Madame NATHALIE BACAR